



**COTISATIONS ASSURANCE CHOMAGE  
INDUMENT PERÇUES PAR POLE EMPLOI,  
le DG revient à la raison !**



# Y

Lors de la réunion de Négociation Annuelle Obligatoire qui se tenait aujourd'hui, 5 janvier 2011, le Directeur Général a annoncé notamment que les cotisations indument perçues par Pôle Emploi sur les salaires de décembre 2008 à décembre 2009 de nos collègues ex AC leur seront remboursées, soit vraisemblablement sur la paie de février ou mars 2011.

# E

Le SNAP se félicite de cette décision, qui va dans le sens que nous avons engagé, avec le concours de notre Avocat auprès la Direction Générale de Pôle Emploi, dans le cadre d'une négociation amiable de remboursement des dites cotisations, afin d'éviter des procédures judiciaires qui n'en finissent plus !

# S

Le SNAP..., votre syndicat d'entreprise au sein de Pôle Emploi

**Le SNAP....Votre syndicat d'entreprise au sein de Pôle Emploi**

**Le SNAP....Votre syndicat d'entreprise au sein de Pôle Emploi**

**Le SNAP....Votre syndicat d'entreprise au sein de Pôle Emploi**

